

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bastia, le 16 décembre 2025

Haute-Corse : l'OFB mobilisé sur une vaste opération de sensibilisation et de contrôle autour de la sécurité à la chasse



© Frank Fetzner - OFB

En Haute-Corse, dans le cadre d'une grande opération nationale, l'Office français de la biodiversité a mené durant 6 jours des contrôles portant sur le respect des règles de sécurité à la chasse avec la Gendarmerie nationale. A cette occasion, 166 chasseurs ont été contrôlés. Le dernier bilan de l'accidentologie à la chasse pointant une dégradation des chiffres montre qu'il faut rester vigilant et continuer les efforts de pédagogie, de formation et de contrôles sur cette thématique.

Depuis le mois de septembre, l'activité cynégétique bat son plein. Les chasseurs partagent les espaces naturels avec d'autres usagers de la nature (vététistes, promeneurs, randonneurs, cavaliers, etc.) toujours plus nombreux, et, à ce titre, le respect des règles de sécurité est un impératif pour la sécurité de tous. La vigilance, le dialogue, l'information et la collaboration doivent permettre une cohabitation harmonieuse.

La sécurité des chasseurs et des non chasseurs à la chasse est une priorité pour l'Etat qui se concrétise notamment par la réalisation d'opérations de contrôle du respect des règles de sécurité par les chasseurs et d'opérations de prévention et de sensibilisation à la sécurité sur le terrain. Les agents de l'OFB œuvrent à l'exercice d'une pratique de la chasse dans des conditions de sécurité optimales pour les chasseurs et autres usagers de la nature.

Plus de 500 véhicules contrôlés, 166 chasseurs contrôlés et 10 infractions relevées

Du 26 novembre au 1er décembre, 13 inspecteurs de l'environnement du service départemental OFB de Haute-Corse et de la brigade mobile d'intervention de l'établissement ont été mobilisés pour procéder à des contrôles sur tout le département. L'opération bénéficiait du renfort de la Gendarmerie nationale (Brigades Territoriales de Montagne et de Mer, de Corte et de Ponte-Leccia).

A cette occasion, les agents ont contrôlé les chasseurs en activité sur le terrain mais également lors de contrôles routiers afin de vérifier notamment les conditions de transport de l'arme. Les opérations ont été menées de jour comme de nuit sur tout le département, afin de couvrir l'ensemble des grandes zones de chasse et des principaux axes de circulation. Ces contrôles s'inscrivent dans le cadre des missions de police menées pour le plan de contrôle annuel validé par le préfet et le procureur de la République. Le sous-préfet de Corte était d'ailleurs présent pour assister à l'opération de contrôle routier mené sur la commune de Saint-Pierre de Venaco.

Les contrôles visaient principalement à s'assurer du respect des règles de sécurité en action de chasse notamment en ce qui concerne :

- ✓ les manipulations, la tenue et le transport des armes
- ✓ la prise en compte de l'environnement immédiat par le chasseur (autres chasseurs, zones habitées, routes, chemins, etc.)
- ✓ le respect des angles de tir,
- ✓ le port d'effets de couleur vive (orange),
- ✓ la pose d'une signalisation informant les autres usagers de la nature qu'une battue est en cours

Durant cette opération, **6 journées** de surveillance ont été effectuées. **166 chasseurs et 523 véhicules ont été contrôlés** lors des contrôles terrain et les **29 contrôles routiers**. **10 infractions** ont été relevées :

- ✓ **9 contraventions de 4^{ème} classe** pour transport à bord d'un véhicule d'une arme non démontée ou déchargée et placée sous étui ou non-respect des prescriptions du Schéma Départemental de Gestion cynégétique (SDGC) relatives à la sécurité des chasseurs et des non chasseurs,
- ✓ **1 contravention de 5^{ème} classe** pour chasse en temps prohibé

L'accent a été mis également sur la pédagogie et la sensibilisation des chasseurs, avec notamment une distribution de brochures et de guides édités par l'OFB, rappelant les bonnes pratiques en matière de sécurité à la chasse.

Moins de situations d'infraction que ces dernières années

Au global, **6 % des chasseurs contrôlés ont donc été verbalisés**. Ce chiffre est en baisse sensible par rapport aux deux dernières années où des opérations similaires avaient été organisées.

Cette amélioration significative est encourageante et récompense les efforts engagés pour renforcer la sécurité à la chasse. Elle traduit une meilleure prise en compte des règles de sécurité par les chasseurs ainsi que l'intérêt des actions menées sur le terrain. Un bilan positif qui invite à poursuivre ces démarches.

L'accident grave survenu récemment à Ghisoni rappelle pourtant que rien n'est acquis. Le service départemental de l'OFB de la Haute-Corse va donc **maintenir sa vigilance** et continuera à effectuer des contrôles tout au long de la saison cynégétique. La sécurité à la chasse est une **priorité partagée avec les fédérations départementales des chasseurs de Corse**.

Une opération nationale

Cette opération interservices menée en Haute-Corse s'intègre dans la grande opération nationale de sensibilisation et de contrôles portant sur le respect des règles de sécurité à la chasse pour les chasseurs et les non-chasseurs organisée par l'Office français de la biodiversité. Celle-ci se déroule pour la cinquième année consécutive du 29 novembre au 14 décembre 2025 sur l'ensemble du territoire.

Une accidentologie nationale en augmentation

Chaque année, des accidents mortels et non-mortels sont recensés en France lors de la saison de chasse. Pour la très large majorité, ils sont le résultat de fautes humaines liées au non-respect des règles élémentaires de sécurité (non-respect des angles de 30 degrés, mauvaise manipulation d'armes, armes chargées dans le véhicule, tirs en directions des routes, habitations ou chemins de randonnées...).

En juillet dernier, l'OFB a dressé le bilan de l'accidentologie à la chasse de la saison cynégétique écoulée. Il se caractérise par une augmentation du nombre des accidents et des incidents par rapport aux années passées.

Ainsi, le nombre d'accidents mortels est à la hausse cette dernière saison de chasse avec 11 décès de chasseurs, contre 6 les deux saisons précédentes. Il s'agit du chiffre le plus élevé enregistré depuis la saison 2019-2020.

Cette saison, marquée par un rebond statistique, ne remet pas en cause la tendance structurelle de fond : la chasse est aujourd'hui deux fois moins accidentogène qu'il y a 20 ans, avec une diminution des accidents de 54 %.

Tous les accidents mortels au cours de cette saison de chasse 2024-2025 ont eu lieu lors de pratiques de chasses au grand gibier, 5 d'entre eux sont dus à des auto-accidents, révélant l'importance cruciale du respect des consignes de sécurité dans les manipulations et tenues des armes.

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.